

LES PROVERBES ET LEURS DÉSIGNATIONS DANS LES LANGUES ANTIQUES

1. Cette étude a pour but de vérifier si les civilisations anciennes ont été capables de définir exactement le genre des proverbes, et, en même temps de le nommer par une désignation précise et univoque. Y a-t-il adéquation entre le mot et la chose, en supposant que la chose ait été clairement représentée dans la conscience collective des peuples ?

2. Il serait plus simple de circonscrire l'étude au domaine des langues dites classiques. Pourtant l'enquête serait faussée, si l'on s'en tenait à ce domaine culturel. En effet le genre des proverbes a une très haute antiquité. Les proverbes sumériens et égyptiens, dans les deux plus anciennes civilisations connues par l'écriture, faisaient déjà l'objet de recueils ou de citations et ont circulé dans tout le Proche-Orient. Or on s'aperçoit que les Grecs et les Latins sont redevables de nombreux proverbes au Proche-Orient ancien. Ainsi du proverbe concernant les maladroits sans moyens : *ónos lýras (akouōn)-asinus lyram (audiens)* : l'âne qui entend jouer de la lyre et prétend en faire autant. La Mésopotamie du 3^e millénaire connaissait ce proverbe, ou la fable animale qui en est l'origine, comme en témoigne une représentation sur la caisse d'une lyre trouvée dans une tombe royale d'Ur¹. Ces influences culturelles obligent à intégrer dans la recherche l'examen des civilisations auxquelles le monde dit classique doit une part de ses proverbes.

3. Que doit-on entendre par proverbe ? Si l'on veut obtenir une définition stricte², il semble que l'on puisse utiliser les critères suivants :

a) sociologiquement, un proverbe est une locution qui circule pour exprimer une opinion communément admise, et que l'on peut citer sous une forme raccourcie, que tous comprennent.

b) il en résulte syntaxiquement un effet de densité, parfois très hardie, comme dans l'exemple du proverbe gréco-latin de l'âne à la lyre³.

c) rhétoriquement, le proverbe dépend d'une convention admise de généralisation. Ou bien il présente un cas particulier qui doit être généralisé à tous les cas semblables. Ou bien il doit être compris à travers une métaphore, qui transpose et généralise un exemple pittoresque, comme dans les proverbes d'animaux, qui sont des fables animales condensées en quelques mots.

4. Il faut reconnaître que, si l'Antiquité a bien connu le proverbe, elle ne l'a pas toujours isolé de façon très claire. Des recueils sumériens mélangent des maximes morales comme :

« dis un mensonge, dis une vérité, cela passera pour un mensonge »,

et de véritables proverbes comme :

« il n'a pas attrapé le renard, il lui fait un carcan »,⁴

que l'on comparera au proverbe français :

« vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué ».

Tout le Proche-Orient ancien a connu ces recueils de sagesse, dans lesquels les sages tentaient de diriger par leurs conseils moraux un domaine de la vie humaine, qui n'appartenait pas directement aux codifications légales, ou aux prescriptions religieuses. Ce qui peut être aisément vérifié dans les recueils moraux les plus célèbres, ceux de la Bible⁵.

Le proverbe, en tant que moyen parmi d'autres pour faire passer une leçon morale dans les livres de sagesse, tendait à perdre son caractère propre. Est-ce-à-dire que l'Antiquité n'avait pas une conscience nette du proverbe comme genre spécifique ?

5. On se gardera de l'affirmer, car le premier grand théoricien de la rhétorique a bien montré sa perception claire du problème⁶. Aristote définissait le proverbe comme une métaphore, c'est-à-dire comme une translation d'une espèce sur une autre espèce (*Rhet.* 1413), avec l'exemple du lièvre de l'habitant de Carpathos. C'est en effet un cas particulier

d'imprudence, qui peut être généralisé, que celui de ce type proverbial, responsable de la dévastation de son île, pour y avoir introduit ce rongeur prolifique.

Cependant, même chez ce génie de l'analyse, l'usage du mot *paroimia* est flottant, puisqu'il l'utilise aussi (*Rhet.* 1376) pour désigner ce qui était en réalité une maxime assez scandaleuse :

« ne faites pas de bien à un vieillard »
(mais plutôt à un jeune homme, dont la reconnaissance durera plus
longtemps).

De tels flottements laissent assurément l'observateur perplexe, il se demandera si vraiment l'Antiquité, même chez les théoriciens de la littérature, a reconnu la spécificité du proverbe.

6. La solution de ce problème est probablement à chercher dans une étude linguistique. Les mots désignant les proverbes, malgré tous les élargissements d'emploi que l'on constate, ont-ils eu un sens originel spécifique ?

Reconnaissons que les proverbes sont souvent désignés par les termes très vagues et généraux de : dit, dicton, parole, mot, qui insistent sur le caractère sociologique d'une parole commune. Ainsi la formule babylonienne⁷ : *ina tēlte šā pī nišimes*, littéralement :

« dans les paroles de la bouche des hommes ».

Et dans les désignations suivantes :

en hébreu, un *'emer*, une *'imrah* : une parole.

en grec, un *legómenon* : un dit.

en latin, un *dictum* : un dit, comme dans le recueil des *Dicta Catonis*.

Termes très vagues, qui ne peuvent être déterminés que par le contexte. Il s'agit là d'un phénomène probablement universel, qui déborde en tout cas le cadre temporel et géographique que nous nous sommes tracé. Ainsi, dans l'Inde, le mot sanscrit *ukti* « parole, dit », est déterminé en « maxime » dans le titre d'un recueil connu : *Saduktikarnāmṛta*, le nectar des bonnes maximes pour l'oreille ».

Cependant, dans certaines langues, apparaissent des désignations qui étymologiquement semblent reconnaître la spécificité du proverbe.

Le mot hébreu *mašal*, comme le montre la racine akkadienne identique, signifie étymologiquement : « comparaison »⁸. Et le mot est souvent

utilisé dans le sens strict d'une parole commune généralisable par voie de comparaison. Ainsi dans un épisode du premier Livre de Samuel (10, 12-19, 24), où il est dit que Saül est passé en proverbe (*mašal*) pour s'être mêlé à une bande de prophètes, et avoir connu la transe prophétique : *hagam ša'ul banvi'im* « Saül, lui aussi, parmi les prophètes ? ». Proverbe qui raillait les exaltés, par comparaison avec le célèbre roi.

En grec le mot *paroimía*, connu dès Eschyle (*Agamemnon*, 264), a été interprété de plusieurs manières⁹. Il ne semble pas pourtant qu'on puisse le comprendre autrement que comme « une parole à côté (d'une autre) », c'est-à-dire une comparaison, si nous remarquons que le préfixe *para-* doit avoir le même sens que dans *parállēlos* « placé l'un à côté de l'autre, semblable », dans *parabolē* « comparaison », dans *paronomasia* « rapprochement de mots ». La permanence de ce sens de « comparaison » est assurée par un emploi, isolé, il est vrai, de *paroimía* comme « parabole évangélique » dans St Jean (10, 6-16, 25). Et surtout, il faut remarquer que plusieurs langues ont un calque sémantique, par emprunt direct ou indirect au grec, et qui impose ce sens de « parole parallèle ».

Le latin a un calque très étroit *adagio/adagium*, connu à partir de Varron (*Langue latine*, 7, 31), et apparemment plus ancien que *prouerbium* ; il signifie littéralement : « parole à côté (*ad-*) ».

L'arménien, de son côté, a un calque également très étroit *ar-ac*, avec un préfixe proche du préfixe grec par l'étymologie et le sens¹⁰.

Le mot latin *prouerbium* est un peu moins proche ; on pourrait admettre qu'il contient le préfixe *pro* au sens de : « à la place de... », comme dans *proconsul* ou *pronomen*. Le proverbe serait ainsi « parole mise à la place d'une autre » par le jeu de la métaphore.

Il est assez surprenant de constater que le calque de « parole à côté, parallèle » se retrouve dans les langues germaniques anciennes, grâce au préfixe *bī* « à côté ». Nous voyons en effet avec le sens de « proverbe »¹¹ les mots : *bīspel* (v.h. all.), *bīspell* (v. angl.), *bīcwide* (v. angl.), *bīword* (v. angl.). Il faut ajouter *bīwurti* (v.h. all.) au sens de : « parabole, comparaison », et ce sens est connu également pour le mot *bīspel(l)* déjà cité. Ce qui montre que dans cet emprunt le lien entre les idées de « proverbe » et de « comparaison » s'est maintenu¹².

Nous aboutissons donc enfin à un résultat précis, à savoir que, en hébreu et en grec, et dans les emprunts directs ou indirects au grec, les mots désignant les proverbes, par leur sens originel, imposaient la notion de « parole commune où se joue une métaphore généralisante ».

8. Mais — et c'est là qu'apparaît toute la difficulté du problème —

ces mots ont perpétuellement été détournés de ce sens premier. Le livre des *Proverbes* dans la Bible emploie le mot *mašal* au sens de « sentence des sages », par influence des recueils de sagesse égyptiens¹³. Une *paroimia* peut être pour Aristote, nous l'avons vu, une « maxime ». Une formule qualifiée en latin de *prouerbiū* est souvent en réalité une « maxime », comme celle-ci sur l'abus du vin :

in prouerbiū cessit sapientiam uino obumbrari
« il est passé en proverbe que le vin obscurcit la raison »
(Pline, 23, 41).

Ainsi, entraîné dans des associations constantes avec les genres voisins des « maximes », « sentences », etc., le proverbe ne révèle pas aisément sa nature spécifique, et la dément sans cesse. L'analyse du proverbe, si nécessaire soit elle, est toujours mise en péril par l'usage.

Hubert Le BOURDELLÈS
Université de Lille III

NOTES

1. Souvent reproduite, par exemple dans : W. Röllig et collaborateurs, *Altoriental. Literaturen*, Wiesbaden, 1978, p. 194.

Attestations du proverbe gréco-latin, dans le *Gr.-Engl. Lexicon* de Liddle et Scott, art. *ónos*.

2. La nécessité de distinctions précises est mise en lumière sans l'exposé du P. F. Rodegem, reproduit dans ces *Actes*.

3. Cette densité syntaxique est mise en lumière dans l'exposé de Ch. Guiraud, reproduit dans ces *Actes*.

4. Gordon, *Sumerian Proverbs*, Philadelphia, 1959, coll. 2, n° 68 et 71, p. 223 et 229.

5. Cf. W. G. Lambert, *Babylonian Wisdom Literature*, Oxford, 1960 — J. J. A. van Dijk, *Sagesse suméro-accadienne*, Leiden, 1953 — P. Humbert, *Sources égyptiennes de la litt. sapientiale d'Israël*, Neufchâtel, 1929 — Des extraits copieux de ces sagesse dans le recueil bien connu *Ancient Near Eastern Texts rel. to Old Test.*, éd. par J. B. Pritchard.

6. Sur l'importance du proverbe chez les théoriciens de la rhétorique, cf. A.-M. Ieraci-Bio, *Il concetto di Paromia in Aristotele*, Rendiconti Acc. di Napoli, 1979, et, de la même, l'exposé reproduit dans ces *Actes*.

7. Citée par W. G. Lambert, *op. cit.*, p. 281. Sur le mot *têltum*, cf. le *Akkad.Hd.-Wb.* de von Soden.

8. Discussion de cette étymologie dans *Introd. à la Bible* (Desclée), éd. de 1959, ch. *Proverbes* par H. Lusseau, p. 625, et, dans l'éd. de 1973, p. 567. Ajoutons qu'en arabe *mathal* signifie à la fois « comparaison » et « proverbe ».

9. La bibliographie de la question est indiquée dans P. Chantraine, *Dict. étym. l. grecque*, t. 3, Paris, 1974, art. *oimē*. Nous renvoyons à cet auteur pour le sens du deuxième terme du composé. Notre interprétation est différente de celle de P. Chantraine, qui suggère : « remarque qui accompagne le propos principal, et l'éclaire comme la moralité des fables » ; il nous semble que le lien avec l'idée de comparaison n'est pas douteux.

10. Rapprochement indiqué dans le *Dict. étym. l. latine* d'Ernout et Meillet, à l'art. *aio*.

11. Nous renvoyons aux dict. étymologiques de l'allemand pour l'explication de l'évolution morphologique de *bispel* à *beispiel*, et de l'évolution sémantique de « proverbe, comparaison » à « exemple ».

12. L'emprunt vient du latin, car le gotique, qui emprunterait au grec, n'a pas de mot en *bi-* signifiant « proverbe, comparaison ». D'autre part on comparera *prouerbium/bispell* et *pronomen/binama* (v. angl.).

13. Cf. P. Humbert, *op. cit.*, sur les « instructions » des sages : *šb3yt*.